

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 11 FÉVRIER 2010

Le 11 février 2010 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire à 10 h 30, la dix-septième réunion (1^{ère} réunion en 2010) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- ✓ Monsieur Michel Côté, citoyen
- ✓ Monsieur Pierre-Paul Turcotte, président de la SOGERM et président du comité
- ✓ Monsieur Steve Girard, conseiller du district #6
- ✓ Monsieur Yvan Imbeault, préfet de la MRC de Matane
- ✓ Monsieur Dany Giroux, urbaniste à la Ville de Matane
- ✓ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable
- ✓ Monsieur Marcel Bélanger, vice-président de la SOGERM, invité
- ✓ Madame Manon Perreault, biologiste à la MRC de Matane, invitée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À 10 h 30, monsieur Pierre-Paul Turcotte souhaite la bienvenue aux membres et aux invités.

L'ordre du jour est adopté en laissant le varia ouvert.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2009

Le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2009 est adopté à l'unanimité des membres qui étaient présents.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2009

Aucun suivi n'est nécessaire.

4. Statistiques matières résiduelles novembre-décembre 2009 et année 2009

En 2009, 12 690,36 tonnes ont été enfouies au L.E.T. comparativement à 14 845,92 tonnes en 2008.

Aussi, le taux de diversion des matières résiduelles est passé de 26,0 % en 2008 à 28,6 % en 2009.

Les statistiques complètes sont présentées en pièces jointes.

5. Tarification L.E.T. et écocentre

Caroline Ratté nous informe de la tarification 2010 pour le L.E.T. et l'écocentre.

L.E.T.

	Tarifs	
	"A" Annexe Municipalités assujetties	"B" Annexe Municipalités non assujetties
Enfouissement	115,10 \$/tonne	221,50 \$/tonne

Écocentre

Type d'utilisateur	Tarifs	
	Municipalités assujetties	Municipalités non assujetties
Commerce, entreprise, institution, industrie	37 \$/tonne	74 \$/tonne
Particuliers	0 \$/tonne	74 \$/tonne

6. Exploitation L.E.T. et écocentre

Caroline Ratté nous informe que les contrats d'exploitation du L.E.T. et de l'écocentre prennent fin en décembre 2010. À ce sujet, si les membres du comité ont des suggestions à faire concernant les opérations d'enfouissement ou de l'écocentre, ils sont invités à les transmettre à Caroline Ratté.

7. Varia

a) Halocarbures

Monsieur Steve Girard nous informe des préoccupations d'un citoyen matanais concernant la gestion des halocarbures (fréons). À cet effet, les membres du comité sont informés que les halocarbures sont récupérés des électroménagers reçus à l'écocentre.

b) Dépotoirs clandestins

Les membres du comité s'interrogent sur la présence de dépotoirs clandestins, à savoir s'ils sont en hausse ou en baisse dans la MRC. Madame Manon Perreault nous informe qu'ils seraient en hausse. Il est proposé de parler des effets néfastes qu'ont les dépotoirs clandestins sur l'environnement lors de la campagne de sensibilisation estivale 2010. Il est également proposé de vérifier si des clauses pourraient être ajoutées aux permis de construction concernant la disposition des rebuts ou si de l'information supplémentaire pourrait être transmise lors de l'émission des permis de construction.

c) Co.Mode Verte

Les membres du comité souhaitent être tenus au courant des quantités et des matières récupérées à la Co.Mode Verte. Caroline Ratté leur transmettra les rapports mensuels par courriel.

8. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue le vendredi 23 avril 2010 à 9 h. À la suite de cette rencontre, il est prévu aller visiter l'écocentre, le L.E.T., la Co.Mode Verte et le centre de tri, si possible.

9. Levée de la réunion

L'assemblée est levée à 11 h 30.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
à l'environnement et au développement durable

p.j.